Jean PERROT

ACTANCE ET DIATHÈSE EN OSTIAK ORIENTAL

La langue du groupe de population nommé ostiak ou khanti (xanty selon la translitération de la graphie cyrillique) est l'une des deux composantes (et la plus importante de loin par le nombre des locuteurs) du rameau dit obougrien (localisé en Sibérie dans la région de l'Ob) de la branche dite ougrienne de la famille finno-ougrienne. La population ostiak dépasse à peine la vingtaine de milliers, et ne reconnaît l'ostiak comme langue maternelle que dans la proportion des 2/3 environ.

L'esquisse présentée ici porte sur l'une des zones dialectales de l'ensemble ostiak (relativement dispersé compte tenu du petit nombre des locuteurs), la zone orientale, et plus précisément sur le dialecte vach, qui comporte lui-même des variantes locales, mais qui globalement présente des traits intéressants en ce qui concerne l'organisation actancielle des énoncés, traits qui, sans être propres au vach ni même à la zone orientale, s'y manifestent avec une netteté particulière, et dont l'interprétation ne va pas sans difficultés, notamment quant aux rapports entre variation des marques d'actance dans les formes nominales ou pronominales et variation des marques de diathèse dans les formes verbales.

On présentera en premier lieu, le plus brièvement possible, les éléments de morphologie indispensables à l'interprétation des formes qui apparaissent dans les énoncés cités et de leur position dans les paradigmes auxquels elles se relient.

1. Formes nominales, pronominales et verbales 2

1.1. Le nom

Suffixes casuels:

Cas ³		Ex. pour köt "main"
nominatif ou absolutif:	-ø	köt
locatif-agentif:	- <u>nə/-nà</u>	kö tn a
latif-datif:	- <u>ä</u> /- <u>a</u> éventuell ^t	kötä(ti)
instrumental-comitatif:-	$\frac{n\ddot{a}}{-na} + -\underline{t}(\underline{i}/\underline{i})$	kötnä(ti)
instructif-final:	$-\frac{(t)a}{-(t)\hat{a}}$	kötə
ablatif:	<u>-öγ</u> /- <u>ογ</u>	kötöγ
allatif:	- <u>(ä)pä/-(a)pa</u>	köt(ä)pä

Nombre: au singulier non marqué s'opposent un duel et un plurie!

duel -γan -γân

pluriel -t

la marque de nombre précédant le suffixe sasue!

ex.: àu latif*datif singulier köt-ä de köt "main correspondent un duel köt-kan-ä, un pluriel köt-at-ä (l'assemblage des morphèmes donnant lieu à des phénomènes de phonétique syntactique).

Suffixes possessifs:

	out. The postessition						
	Possédé	Possesseur	→ sing.	duel	pluriel		
,	₩	1e pers.	-(v)m	-men/-man	-ὄγ /-ὄγ		
	sing.	2e pers.	-(V)n]-tən/-tə̂n	-tən/-tən		
	·	3e pers.	- (a)1 /- (a)1		-tə1/-tə1		
		le pers.	-γ1-äm/ -γ1-am	-γ1-ämən/ -γ1-amən	-γ1-ὄγ/ -γ1-ὄγ		
	due1	2e pers.	-γ1-än/ -γ1-an	-γ1-in/-γ1-jn	-γ1-in/ -γ1-in		
		Je pers.	- ya1/-yâ1		-γ1-ä1/-γ1-al		
		le pers.	-1-äm/1-am	-1-ämən/ -1-amə̂n	-1-6γ/-1-6γ		
	pluriel	2e pers.	-1-än /1-a n	-1-in/-1-in	-1-in/-1-jn		
		3e pers.	-(ə)11ə/ -(ə)11ə		-1-ä1/-1-a1		

1.2. Les pronoms personnels

Les cas des pronoms personnels présentent par rapport à ceux des noms une différence essentielle: la présence d'une forme à suffixe -t dite généralement accusatif, tandis qu'il n'y a pas de forme correspondant à l'instructif-final des noms.

On trouvera cette forme pour les différentes personnes aux trois nombres dans le tableau ci-dessous, qui ne donne qu'une partie des cas, l'"accusatif" apparaissant après le nominatif.

	singulier		due1		pluriel				
	1	2	3	1	2	3	1	2	3
nominatif	mä	,	•	1	nin		məŋ	nəŋ	1aγ
"acc."		nöŋət							
locag.	männə	ກວັກຈາກ	1ὄγ ə n	minna	ninnə	linnə	məŋən	naŋan	layan
lat -dat.	mänä	nöŋä	1ὄγä	minä	ninä	linä	məŋä	nəŋä	lə y ä
instrcom.	männä	ກ <mark>ດ</mark> ິ່ງກä	löγnä	minnä	ninnä	1innä	məŋnä	naŋnä	1 ə y nä

Le problème d'un accusatif existant pour les seuls pronoms personnels se pose pour l'ostiak comme il se pose pour le vogoul.

Il a fait l'objet d'une précédente étude et il n'est pas possible de le reprendre ici; on se bornera à proposer de voir dans ce prétendu accusatif, comme dans celui du vogoul, une forme forte du pronom personnel fonctionnant comme forme non casuelle distincte de la forme zéro réduite qui fournit le pronom sujet, et de ce fait fonctionnant essentiellement dans les cas où le nom présente la forme zéro sans être sujet, c'est-à-dire dans une relation qui nous apparaît comme objectale. J.Gulya (1966) range la forme en -t sous la même rubrique (non dotée d'une appellation) que le -(t) /-(t) du nom (dit ici instructif-final), et l'absence de ce dernier suffixe dans les pronoms considérés pourrait inciter à parler de variantes entre noms et pronoms, mais la forme -t n'est jamais donnée pour l'instructif nominal, tandis qu'il existe un suffixe -t ou -ti/-ti qui sert à renforcer éventuellement les formes casuelles en $-\frac{\ddot{a}}{-a}$ ou en $-\frac{n\ddot{a}}{-na}$ et qui fonctionne systématiquement comme élément de renforcement, sous la forme -ti, dans les pronoms personnels, suivie des marques possessives: ainsi pour le pronom de la première personne du singulier ma, de thème man-, une forme man-ti-m "moi-même", au duel min-ti-man, au pluriel man-t-üγ, et de même pour la 2ème personne non-ti-n, etc.

1.3. Le verbe

Suffixes personnels:

Comme en vogoul, on observe la similitude des marques personnelles du verbe et des suffixes servant à constituer les formes "possessives" du nom. La langue possédant deux conjugaisons, une conjugaison non déterminée ou subjective (si on adopte la terminologie appliquée au hongrois) et une conjugaison déterminée ou objective (à objet déterminé), le modèle subjectif présente uniquement les marques qui, dans la possessivation des formes nominales, renvoient à la personne du possesseur, tandis que le modèle objectif présente, devant ces marques, celles qui, dans le nom, renvoient au nombre du possédé. Type d'organisation analogue à celui du vogoul, avec un peu moins de netteté dans le détail des formes, où quelques variations dans le vocalisme des éléments suffixés introduisent un peu de complexité dans un tableau dont la netteté atteint la perfection en vogoul.

Conjugaison subjective					
sujet	>	singulier	duel	pluriel	
₩ i		_Vm	-(ə)mən/-(â)r	mân -ὄγ/-ὄγ	
2e personne		-Vn	-ətən/-ştşn	-(a) taγ /6) tâγ	
3e personne		-1 ~ Ø	-(ə)γən/-(3)γ	$ \partial n = 1 - t \sim - t^{5}$	
Conjugaison objective					
		sujet sing.	sujet duel	sujet pluriel	
objet	1.	-im/-im	-iman/-jmân	-üγ/-uγ	
sing.	2.	-in/-jn	-ətən/-âtân	-ətən/-ətən -il/-jl	
co with	3	-(t)ə/-(t)â] 0 00 11, 0 00 11		
objet	1.	-əγ1-äm /-âγ1-am	-ayl-aman/-âyl-amân	-(a)γ1-ογ/-(â)γ1-ογ	
duel	2.	- ə γ1-än/- ə̂ γ1-an	-əγ1-in/əγ1-jn	-aγ1-in/-âγ1-in	
	3.	- (a)γa1/-(3)γ31-	9/2 21/9/2 37	-əyl-äl/-əyl-al	
objet	1.	-(a)1-äm/-(3)1-am	-(a)1-ämən/-(3)1-am5 n	-(ə)1-ο̈γ/-(ə) 1-ο̈γ	
plur.	2.	$-(3)1-\sin(-3)1-\tan(3)$	-(ə)1-in/ (3)1-in	-(ə) 1-in/-(ə) 1-in	
prur.	3.	$-\partial 1(1\partial)/-\partial 1(1\partial)$	1 (0) 1 2 1 y (0) 1 3 1 1	-(ə)1- ä1/-(3)1-al	

Marque de passif:

Comme en vogoul, le passif est marqué par un affixe inséré dans la forme verbale avant la marque personnelle, mais ici cet affixe suit la marque temporelle et précède donc immédiatement la marque personnelle (ou constitue le suffixe terminal de la forme verbale en cas de marque personnelle zéro).

La marque de passif est de forme -uj- aux premières et deuxièmes personnes des trois nombres et présente à la 3ème personne des formes -i/-i au singulier et - $\frac{\ddot{a}}{-a}$ + marque de duel ou de pluriel à ces deux nombres, soit - $\frac{\ddot{a}\gamma an}{-a\gamma an}$ pour le duel et - $\frac{\ddot{a}tat}{-atat}$ (avec réduplication de- $\frac{t}{a}$) pour le pluriel.

Aux premières et deuxièmes personnes, les suffixes personnels qui suivent -uj- ont la même forme que dans la conjugaison subjective; à la 3ème personne, le singulier ne présente aucune marque personnelle distincte, tandis que le duel et le pluriel, qui sont déjà dans ce cas à la conjugaison subjective, s'opposent aux formes subjectives correspondantes par la voyelle précédant la marque de nombre et, au pluriel, par le renforcement de la marque.

Spécimens de formes verbales:

On se bornera à présenter des exemples de formes d'indicatif. Une série sans marque temporelle positive fournit un passé, d'autres passés étant marqués par des suffixes: $-\underline{s}$ -, $-\underline{\gamma}\underline{as}$ -/ $-\underline{\gamma}\underline{as}$ -,

 $-\frac{yal}{-yal}$. Le présent est marqué par un suffixe à deux variantes: $-\frac{1}{-w}$.

• Exemple de conjugaison subjective:

Verbe man- "aller":

Présent: -1-/-w- sing. duel plur.

1. man-1-am man-1-aman man-1-öy

2. man-w-an man-1-atan man-1-atay

3. man-w-al man-1-ayan man-w-al-t

Passé : -Ø-: formes attendues aux premières et deuxièmes personnes, marque particulière à la 3ème pers. sing.:

1. mən-əm mən-mən mən-öy
2. mən-ən mən-ətən mən-ətəy
3. mən-iyən mən-yən mən-t

Autres passés: formes attendues, soit pour le passé en -s-:

1. man-s-am man-s-aman man-s-ay 2. man-s-an man-s-atan man-s-atay 3. man-as man-s-ayan man-s-at

• Exemple de conjugaison objective:

Verbe <u>tu-</u> "apporter"(thème <u>tu-/tuγ-)</u>

Présent: - <u>1</u> -:	sujet sing.	sujet duel	sujet pluriel
objet sing.	1.tu-1-jm	tu-1-imən	tu-1-uγ
	2.tu-1-jn	tu-1- ş tşn	tu-1-ətən
	3.tu-1-tê	tu-1- ô t ôn	tu-1-j1
objet duel	1.tu-1- 3γ1-am	tu-l-âyl-amân	tu-1-∂γ1-ŏγ
	2. tu-1- θγ1-an	tu-1- 3 y 1- j n	tu-1-âγ1- <u>i</u> n
	3. tu-1-γ-	tu-1- 3γ 1- j n	tu-1-9\gamma1-a1
objet plur.	1.tu-1-1-am	tu-1-1-amân	tu-1-1-ŏ y
	2.tu-1-1-an	tu-1-1-jn	tu-1-1-jn
	3.tu-1- â (1 â)	tu-1- 1 -in	tu-1- 1 -al

Passés:

Passé -Ø-: formes régulières sur base tuy-, soit, pour sujet singulier et objet singulier,

etc.

Autres passés: obtenus par substitution des différents suffixes au -1- du présent, avec accidents phonétiques isolés: 3e pers. sujet sing. objet duel $\underline{\text{tu-s-yal}} > \underline{\text{tuskal}}$.

• Exemple de conjugaison passive:

Verbe <u>tu-/tuy-</u> "apporter":

Présent: -1-+ -uj-/-i

Passés:passé - \emptyset -: base \underline{tuy} -, mêmes formes qu'au présent avec substitution de - \emptyset - à - $\underline{1}$ -:

$$tu\gamma-uj-3m$$
 $tu\gamma-uj-3n$
 $tu\gamma-i$ etc.

autres passés: base <u>tu</u>-, mêmes formes qu'au présent avec substitution des différents suffixes à -1+:

tu-s-uj-âm, etc.; tu-γas-uj-âm, etc.

2. Analyse des formes et symboles utilisés.

2.1. Formes verbales

Les formes verbales qui apparaîtront dans les énoncés cités comportent les éléments suivants:

-lexème verbal, éventuellement suivi de suffixe(s) de dérivation (ex.: suffixe d'inchoatif), éventuellement précédé d'un préverbe;

-marque temporelle;

-marque de passif;

-marques actancielles.

Les marques actancielles réfèrent.

-soit à un actant toujours impliqué dans une forme verbale prédicative, éventuellement représenté par une marque Ø à la 3ème personne, actant qui peut être dit premier actant, ou sujet;

-soit à un actant toujours impliqué dans la conjugaison objective et dans elle seule, et qu'on peut être tenté de considérer comme l'objet, mais qui est représenté dans les formes verbales par deux types très différents de références:

-à la 3ème personne une véritable référence personnelle, constituée par le même suffixe qui fournit la référence au possesseur dans la morphologie nominale;

-à la lère et à la 2ème personnes une référence non pas personnelle, mais de nombre, duel ou pluriel s'opposant au Ø du singulier, référence représentée par le même élément qui fournit la référence au nombre du possédé dans la morphologie nominale.

Les symboles utilisés seront les suivants:

-pour l'identification des formes: Vs, Vo, Vp indiquent respectivement une forme verbale subjective, objective et passive;

-pour la décomposition des formes :

-marque temporelle Tpr (présent) ou Tpa (passé);

-marque de passif P;

-marque actancielle: X pour le premier actant ("sujet")
avec un indice de personne et de nombre, soit XIs, Xld, Xlp, etc.;
et Y ou y pour le deuxième actant

selon le type de référence qui apparaît dans la forme:

Ys, Yd, Yp pour la référence à la 3ème personne (sing., duel ou plur.) qui apparaît dans les formes où le premier actant est lui-même une 3ème personne, ys, yd, yp pour la référence

au nombre de l'"objet" (toujours du domaine de la 3ème personne) dans les formes où le premier actant est une lère ou une 2ème personne.

2.2.Formes nominales

Les formes nominales citées comportent ou peuvent comporter -le lexème: N:

-la marque de nombre, autonome (formes non possessivées)
ou combinée à une marque possessive: D (duel) ou Pt(pluriel);

-la marque possessive, référant à la personne du possesseur: POls, POld, POlp, etc.;

-le suffixe casuel, signalé par les abréviations nom.,loc., lat., i.c., i.f., etc.

2.3. Formes pronominales personnelles

Les formes des pronoms personnels comportent:

-la base pronominale PP caractérisée quant à la personne et au nombre: PPls, PPld, PPlp, etc.;

-le suffixe casuel, signalé par les mêmes abréviations que dans le cas du nom, avec l'indication acc. pour la forme en -t dénommée usuellement accusatif

3. Actance et diathèse dans les énoncés

3.1. Le jeu des deux actants fondamentaux hors ergativité avec prédicat verbal de forme active

(Vs ou Vo)

La forme nominale à marque casuelle Ø (nominatif) fournit l'actant unique d'un verbe d'emploi intransitif:

"dans la forêt poussent des bouleaux"

Pans une construction à deux actants, dont l'un correspond à l'actant obligatoirement représenté dans une forme verbale personnelle et l'autre à celui qui y est représenté d'une manière ou d'une autre dans la conjugaison objective, la même forme zéro est celle que présentent les deux actants si ce sont des noms, que la conjugaison soit subjective ou objective, c'est-à-dire que le second actant soit défini ou non défini. L'ordre normal est que le second actant vienne après le premier, juste avant la forme verbale.

(2) a p i - m k i l a s w e r - a k a t - s (
$$Vs$$
)

N "POls N ($-\emptyset$) V suff. Tpa

"père" "tente" "faire" incho. X3s(-0)

"mon père s'est mis à faire une tente".

"l'aigle a incliné sa tête"

l'ans le cas où les actants sont représentés par des pronoms, ceux-ci sont à la forme $-\emptyset$ pour la fonction de premier actant, à la forme en $-\underline{t}$ pour celle de second actant.

(4) m ä
$$t > 1 > \gamma - 1$$
'o p i $m > \gamma$ äs $- > m$ (Vs)

PP1s N N $(-\emptyset)$ V Tpa X1s

 $(-\emptyset)$ "hiver" "manteau" "donner"

"j'ai donné un manteau d'hiver"

"attendre"

"je t'attends depuis longtemps".

3.2. Constructions à 3 actants.

L'expression d'un bénéficiaire (au sens large) fait intervenir le cas latif-datif:

Mais avec un certain nombre de verbes on voit apparaître une construction organisant autrement le jeu de ces actants, dans un type qui correspondrait à doter qqn de tqch en face de donner qqch à qqn, mais sans changement de verbe ni même de forme verbale, la chose donnée étant alors exprimée à l'instructif-final.

C'est cette double possibilité que L.Honti (1984, p.96) illustre au moyen des exemples fabriqués suivants:

(7)
$$1 \stackrel{\circ}{\circ} \gamma$$
 män-ä wikä jant- $\hat{\mathfrak{a}}$ s (Vs)
PP3s PP1s lat. N (- \emptyset) V Tpa
"manteau" "coudre" X3s(- \emptyset)

"il m'a fait un manteau"

(8) 1
$$\ddot{o}\gamma$$
 män-t wikä-tə jant- \hat{s} s (vs) acc. i.-f.

"il m'a doté (par couture) d'un manteau"

On trouve la construction représentée par (8) non seulement avec des verbes de la famille sémantique de "donner", mais aussi avec des verbes "faire", "fabriquer", comme en (8) ou dans la phrase authentique suivante:

"il m'a fait une porte"

et même avec un verbe comme "tuer" (il s'agit de chasser pour donner):

"j'ai tué l'évureuil pour toi"

Il est intéressant de constater que le vach affecte à cette fonction un cas distinct de l'instrumental-comitatif, le cas dénommé ici, comme chez L.Honti (1984) instructif-final, qui

fournit des compléments correspondant à divers types de relat tions: manière, but, moyen.

3.3. Constructions actives avec agentif

Le cas en -na/-na, qui fonctionne comme locatif (wont-na "dans la forêt") est utilisé avec valeur d'agentif dans des constructions actives impliquant aussi bien la conjugaison subjective que la conjugaison objective.

"mon père m'a amené ici ce matin"

"son père aiguise sa hache"

Les pronoms personnels présentent le même type de fonctionnement, avec des formes à variantes -ne /-an.

"donner" X3s(-0)

"il m'a donné deux poissons" ("doté de deux poissons") (construction à 3 actants signalée ci-avant).

On observe dans ces constructions que l'actant affecté de la marque casuelle en -na peut encore être considéré comme sujet grammatical, et est en effet considéré généralement comme tel, dans la mesure où, comme dans le cas du premier actant non marqué syntaxiquement, il y a congruence en personne et en nombre entre la forme verbale prédicative et la forme en -na:

 (v_0) "tu as apporté mon bateau ici"

"apporter"

"quelquefois les gens nous apportent de la farine" ("nous dotent d'un apport de farine")

(jaγ "gens", sans marque formelle de pluriel, est traité comme un pluriel dans l'accord).

3.4. Constructions passives

Dans la construction passive, le premier actant, avec lequel s'accorde le prédicat verbal, est à la forme casuelle zéro, qu'il s'agisse d'un nom ou d'un pronom; l'agent, s'il est exprimé, est marqué par la forme en -nə/-nɔ̂ du locatif en fonction d'agentif, c'est-à-dire par la même forme qui apparaît dans les constructions actives de type ergatif qui viennent d'être présentées.

(16)
$$\ddot{a}$$
 m p - n \Rightarrow k u 1 m o r t \dot{i} n u γ - 1 \dot{i} - s - \dot{i} (v_p)

N loc. N (- \emptyset) "complè- prév. V Tpa X3s

"chien" "poisson" tement" "manger"

"le poisson a été complètement mangé par le chien".

On retrouve avec ces constructions passives les deux possibilités mentionnées pour les constructions actives dans les énoncés à 3 actants; ces deux possibilités sont illustrées dans l'ouvrage de L Honti (1984) par la possessivation des énoncés (7) et (8), soit (avec mise de l'agent entre parenthèses pour signaler qu'il n'est pas obligatoirement présent):

(17) (possessivation de (7)):

wikä
$$(1 \ddot{o} \gamma - 3 n)$$
 män-ä jant-s- \dot{p} (v_p) loc. lat.

"un manteau a été cousu (par lui) pour moi"

(18) (possessivation de (8)):

mä
$$(1 \ddot{\circ} \gamma - 3 n)$$
 wikä – $t \circ 3$ jant-s-uj- $3 m \circ 3$ i.-f. P X1s

"j'ai été doté par couture (par lui)d'un manteau" (Vp)

La présence explicite de l'agent n'est pas obligatoire dans la phrase passive; ce sont les données contextuelles et situationnelles qui en règlent la présence ou l'absence, ainsi que le rôle de l'agent dans l'information véhiculée par la phrase, où le locuteur peut lui conférer une valeur rhématique, éventuellement l'emphatiser.

Il faut observer que le passif apparaît aussi pour des verbes intransitifs. Le cas est banal, et bien représenté en obougrien, pour les verbes de mouvement, mais peut s'étendre au-delà; ainsi pour woj- "dormir":

(19) mä kunt
$$\hat{\mathfrak{d}}$$
-käm woj-uj- $\hat{\mathfrak{d}}$ m (v_p)
PPls "une fois" v p X1s
"une fois je fus pris de sommeil"

L'énoncé qui suit fait apparaître un autre type d'emploi, où le passif fonctionne comme une sorte d'impersonnel:

"on t'a donné une leçon" ("il y a eu leçon donnée t'affectant").

3.5.Structures actancielles, diathèse et communication

De cette revue rapide des types de constructions qui organisent les relations actancielles dans les énoncés en vach se dégagent deux traits essentiels.

1)La forme en -na/-na correspondant à un actant-agent marqué comme tel n'est présente que s'il y a un actant-patient, sans que cela implique nécessairement le caractère défini de ce patient, puisque la conjugaison subjective n'est pas exclue de cette structure de type ergatif (phrase (11)), ni la présence explicite de cet actant-patient, qui peut être seulement impliqué par une forme objective du verbe prédicatif.

Mais si la présence de la forme en -na/-n3 peut être interprétée, dans la mesure où elle caractérise l'agent d'un procès transitif, comme relevant de l'ergativité, en revanche le fait que le procès s'accomplisse dans un objet, même défini, ne suffit pas à déclencher la structure à agentif, le sujet grammatical pouvant rester à la forme zéro du nominatif-absolutif (phrases (2) et (3)).

2) La forme en -na/-nâ sert à marquer aussi bien le sujet comme agent dans une phrase active que l'agent complément d'un prédicat représenté par une forme verbale passive (dont le sujet correspond au patient).

Cette dualité de fonctionnement peut être illustrée par le rapprochement des deux énoncés suivants:

"mon père apporte ici les arcs"

(22) a p
$$\dot{i}$$
 - m - n \hat{s} \dot{j} o $\gamma \hat{s}1$ \dot{s} γ \dot{t} u - 1 - \dot{i} (v_p) $\dot{x}3s$

"un arc est apporté ici par mon père".

Il n'est pas possible présentement de donner de cette situation une interprétation qui permette de maîtriser l'ensemble des données de façon suffisamment convaincante. Il est cependant permis de penser que l'ambivalence de l'agentif en -na suppose une certaine marginalité, ou "circonstancialité" du constituant marqué par ce suffixe même dans les phrases actives où le phénomène d'accord semble conduire à l'identifier comme un sujet qui serait en outre marqué comme agent. Le fait que la forme soit celle d'un locatif et non pas une forme spécifique d'agentif comme dans le cas de l'ergatif basque ne peut être tenu pour négligeable, en dépit des affirmations souvent répétées qui tendraient à faire admettre que seule compte la présence d'une construction de type ergatif, quelle que soit l'identité des moyens morphologiques mis en oeuvre et leur position dans le paradigme des formes casuelles.

Le vach joue d'une manière remarquablement souple des possibilités que donne la combinaison des oppositions casuellesdans les formes nominales et des oppositions de diathèse dans les formes verbales. Ce qui règle ce jeu, on a toutes raisons de penser que c'est pour l'essentiel la façon dont le locuteur organise l'information véhiculée par les phrases dans lesquelles se présentent les diverses structures syntaxiques offertes par le système de la langue. Il serait prématuré de prétendre donner une description des différentes structures informatives réalisées dans le cadre des différentes constructions possibles, c'est-àdire de l'organisation des fonctions thématique et rhématique et du jeu de l'emphase dans les phrases de cette langue. Mais la plupart des descripteurs font état de valeurs relevant de la visée communicative comme principe d'explication devant permettre de rendre compte du choix qui est fait de telle ou telle construction dans chaque cas; la construction de type ergatif en particulier semble mettre en évidence, c'est-à-dire rhématiser, éventuellement emphatiser, l'exécutant du procès. Nais une analyse sérieuse de ce jeu complexe suppose la prise en compte du dommélinguistique intégral, incluant la prosodie, dont le rôle est presque toujours essentiel dans l'organisation des structures informatives, et sur laquelle, en ce qui concerne l'ostiak, 1'information scientifique manque encore fâcheusement.

Notes

- 1. Approximation établie sur la base du recensement de 1970.
- 2. Les formes sont citées ici d'après J.GULYA (1966) et avec la graphie utilisée dans cet ouvrage. Le signe V dans un tableau de formes indique la présence d'une voyelle variable.
- 3. La liste donnée ci-dessous présente l'essentiel du système casuel, avec tout ce qui est utile pour l'exposé qui suit; elle pourrait être complétée, ce qui entraînerait une discussion sur ses limites, c'est-à-dire sur la notion même de cas discussion exclue ici. Le jeu de l'harmonie vocalique oblige à donner deux formes pour chaque suffixe, la première étant la forme à vocalisme antérieur, la deuxième la forme à vocalisme postérieur (le demi-cercle suscrit ou souscrit distinguant éventuellement la deuxième).
- 4. J.PERROT, "Nom et pronom dans les relations actancielles en finnois et en vogoul", <u>Actances</u> 1, 157-173. Voir aussi icimême note 9.
- 5. La 3ème personne du pluriel présente aussi une finale -təl identique à la marque possessive référant à la 3ème personne du pluriel pour un possédé singulier. Bien que la présence d'une telle marque semble a priori situer la forme plutôt du côté de la conjugaison objective, ses conditions d'apparition ont suggéré l'existence d'une "conjugaison en -təl" qui serait une variante de la conjugaison subjective, dont elle ne se distinguerait que par cette seule forme (situation comparable à celle qui en hongrois fait parler d'une "conjugaison en -ik"). Sur ce problème, voir J.GULYA 1979. Il sera d'ailleurs fait allusion à ces faits plus loin (voir note 8).
- 6. Les énoncés cités sont empruntés essentiellement à J.GULYA (1966) et à L.HONTI (1984). Leur source n'étant pas unique, il peut y avoir quelques menues divergences dans la notation des formes.
- 7. On observera ici l'emploi de la conjugaison objective avec un pronom personnel de 2ème personne comme objet, contrairement à ce que présente la phrase (5).
- 8. Pans les phrases à sujet marqué comme agent par $-\underline{n} \rightarrow -\underline{n}$ et pluriel, si l'objet est représenté par un substantif non défini, il peut apparaître une forme verbale de 3ème personne du pluriel à suffixe $-\underline{t}$ au lieu de $-\underline{t}$, forme dont l'existence a

été signalée plus haut (voir note 5). Les conditions d'emploi de cette forme ont fait l'objet d'une étude de J.GULYA (1979). Ex.

$$j = \gamma - n\hat{j}$$
 i γ $j = 1 - s - s + s + 1$
"Bens" loc. $N(-\beta)$ prev. V Tpa
"ours" "tuer"

"les gens ont tué les ours (non défini: valeur générique).

9. l'ans certains énoncés où apparaît cette construction, on voit se présenter en fonction de sujet grammatical une forme pronominale à finale -3:

män-nə
$$1 \ddot{o} \gamma - a$$
 kul- $a \ddot{o}$ ma- γ äs-i PP1s loc. PP3s ? N i.-f. V Tpa P "poisson" "donner" X3s

qui peut être interprétée soit comme une forme présentant un renforcement en -3 attesté dans d'autres dialectes (en face du -ti- signalé pour le vach), soit comme la forme en -3t dite accusatif, avec chute (phonétiquement possible) du -t final. La présence ici de cette dernière forme dans une fonction qui ne peut être considérée comme objectale appuierait l'hypothèse avancée ci-avant (voir 1.2) d'une forme forte du pronom et non pas d'une forme chargée d'une fonction casuelle déterminée.

10. Voir par exemple L.POPOVA 1985, passim et notamment note 11.

Indications bibliographiques

- BALANDIN, A.N., 1946: "Padeži sub'ekta i ob'ekta na službe nominativnoj i ergativnoj konstrukcii glagolnogo predloženija v vachovskom dialekte chantyjskogo jazyka", <u>Učenye zapiski Leningradskogo gosudarstvennogo universiteta</u>, 105, 301-315.
- BALANDIN, A.N., 1967: "Obsko-ugorskie konstrukcii glagolnogo predloženija so "skrytym sub'ektom", <u>Ergativnaja konstrukcija predloženija v jazykach različnych tipov</u>, Leningrad, 298-304.
- BOUDA, Karl, 1936: "Das obugrische Passivum", <u>Ungarische Jahrbücher</u>, 16, 286-293.
- COMRIE, Bernard, 1975: "Subjects and direct objects in Uralic languages", Etudes finno-ougriennes, 12, 5-17.
- GANSCHOW, Gerhard, 1972: "Az osztják tárgyas igeragozás használatának kérdéséhez", <u>Nyelvtudományi Közlemények</u>, 74, 183-185.
- GULYA, János, 1966: <u>Eastern Ostyak Chrestomathy</u> (Indiana University Publications, Uralic and Altaic Series, 51), Bloomington, Indiana University et La Haye, Mouton.

- GULYA, János, 1967: "A tárgyas igeragozás az osztjákban (a vahi nyelvjárás anyaga alapján)", <u>Nyelvtudományi Közlemények</u>, 69, 389-394.
- GULYA, János, 1970: "Aktiv, Ergativ und Passiv im Vach-Ostjakischen", <u>Symposion über Syntax der uralischen Sprachen</u>, Göttingen, 80-89.
- GULYA, János, 1979: "Morphosyntaktische Untersuchungen", <u>Fest-schrift für Wolfgang Schlachter zum 70. Geburtstag</u> (Veröffent-lichungen der Societas Uralo-Altaica, 12), 107-112.
- HONTI, László, 1984: Chrestomathia Ostiacia, Budapest, Tankönyv-kiadó. (En hongrois).
- POPOVA, Lucia, 1985: "Les constructions ergatives dans les langues obougriennes et notamment en ostiak (dialecte vach)", Bulletin de la Société de Linguistique de Paris, 80,1, 297-315.
- SCHIEFER, Ehrard, 1973: "Zum Syntagma "logisches Objekt"+3.Pers. Sg.Präs.Pass. im Vach-Vasjugan Dialekt des Ostjakischen", <u>Finnisch-ugrische</u> <u>Forschungen</u>, 40, 194-196.
- SCHIEFER, Lieselotte, 1977: "Zum syntaktischen Gebrauch des Lokativs im Vach-Ostjakischen", <u>Uralic and Altaic Series</u> 131, 289-301.
- TEREŠKIN, N.I., 1961: <u>Očerki dialektov chantyjskogo jazyka</u>. I.<u>Va-chovskij dialekt</u>, Leningrad.
- vértes, Edit, 1959: "Zur Frage des bezeichneten Akkusativobjekts im äussersten Osten des ostjakischen Sprachgebietes", <u>Ural-Altaische Jahrbücher</u>, 31, 486-490.